**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 5 (1867)

**Heft:** 39

Artikel: Lo borné

Autor: Dénéréaz, C.-C.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-179435

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# **JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les Samedis.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

# Un mot sur l'Asile des aveugles.

A l'occasion de la réunion, à St-Gall, au mois d'octobre prochain, de la Société suisse des instituteurs (société allemande), le comité a organisé dans cette ville une exposition scolaire, comme on l'a fait à Fribourg l'année dernière, lors de la réunion des instituteurs de la Suisse romande. Les résultats des diverses méthodes d'enseignement y seront mis sous les yeux du public, et pour étendre aussi loin que possible le champ d'investigation dans le domaine pédagogique, le comité organisateur a prié M. Hirzel, directeur de l'Asile des aveugles, de Lausanne, d'exposer, soit des travaux exécutés par les élèves aveugles, soit les méthodes par lesquelles l'habile directeur, dont chacun connaît le talent et l'activité, sait communiquer aux aveugles confiés à ses soins une foule de connaissances pour l'acquisition desquelles les clairvoyants ne croient pas avoir trop à leurs deux yeux.

M. Hirzel se propose d'envoyer à Saint-Gall un exemplaire complet de la Bible, imprimée à l'Asile, quelques exemplaires d'un livre élémentaire de lecture allemande, en usage dans les écoles des cantons de Zurich, St-Gall et Thurgovie, mais imprimé en relief à l'Asile d'après le système d'alphabet figuré dont se servent les aveugles, quelques ouvrages de vannerie et de travail sur bois, d'un rare fini, et enfin et surtout toute une série d'appareils que M. Hirzel a créés pour servir à l'enseignement de l'astronomie. Nous n'entrerons pas ici dans une description qui serait fastidieuse sans la vue - ou tout au moins, pour les aveugles, sans le contact — des objets; nous dirons seulement que nous avons vu Edouard Meystre, l'intéressant aveugle-sourd-muet, dont M. Hirzel a si remarquablement développé l'intelligence et le cœur; nous l'avons vu, disons-nous. prendre entre ses mains l'appareil représentant la terre dans l'une quelconque de ses positions par rapport au soleil, indiquer la saison à laquelle elle correspond, la longueur du jour à ce moment et démontrer par ses gestes expressifs qu'il comprenait parfaitement que, dans son mouvement de translation autour du soleil, la terre se déplace parallèlement à elle-même. C'est vraiment un beau spectacle que celui de cet homme, déshérité de la nature, qui assiste par la pensée au phénomène du jour et de la nuit que ses yeux ne peuvent contempler et qui se

rend un compte exact des causes qui président au changement des saisons, alors que tant de clairvoyants, avec la dixième, la centième partie de l'effort que doit développer Meystre, pourraient admirer les causes de tant de phénomènes dont ils voient chaque jour les effets.

Disons encore que le planétaire que M. Hirzel se propose d'exposer est digne d'être remarqué, non seulement par l'idée ingénieuse sur laquelle il repose, mais encore par le fini de son travail, dû complètement aux mains habiles de Meystre, qui, chacun le sait, manie le tour comme peu d'hommes peuvent le faire. Une boule creuse, en bois, est réduite à une si faible épaisseur qu'elle en est transparente; les divers mouvements auxquels doit se prêter l'appareil s'effectuent avec une précision étonnante.

M. Hirzel, dans sa méthode d'enseignement, cherche à développer simultanément chez ses élèves la gymnastique de la main et celle de l'intelligence; c'est en réalisant matériellement pour eux les idées fondamentales de notre système planétaire qu'il parvient à faire comprendre à ses jeunes aveugles l'admirable mécanisme de notre monde; un fil à plomb leur donne l'idée de la verticale et la direction de l'attraction terrestre; un disque perpendiculaire au fil à plomb amène la notion d'horizon et ainsi, de proche en proche, ces pauvres malheureux, heureux sous la paternelle direction d'un tel maître, peuvent goûter aux jouissances que procure le savoir.



#### Lo borné.

L'autro dzo, vai lo grand borné, Onna troupa dé buïandâirés Ein laveint la buïa à Cuéné Médiront dé millé manâirés Du lo matin tant qu'à la né.

« Lo syndico s'est soulâ hiai, Dese iena dé clliâo coumarés, Ye s'est fotu bas dé son tsai Ein passeint dévant tsi sé frarés. Sa féna que lo vâi veni L'âi dit: Té vouaiquie villhe gogne! Mâ s'n'hommo repond: Fâny.... Crâi mè, ne mè tsertse pas rogne.

- » Vouaiti-vâi lo grand Samuïet Que passé découté son pére, Dese la féna à Tiennelet, L'a z'u l'autra né s'n'affére, Dein lo courti à la Gritton Yô l'étâi z'u vairé sa mìa L'a reçu on coup dé chaton Dâo vôlet à la Gamalia.
- » La Suzet âo municipau
  A biô férè s'n'orgolliâose
  Dese la Lisette âo martsau,
  Le va sé trovà bin penâose;
  Le crâi que Dâvi âo régent
  La vâo mariâ st'âo veneindze;
  Mâ on m'a de qu'avoué la Grand
  Dâvi sé fâ épâo demeindze.
- » Sède-vo, dit la féna Crot Que lo menusié a dài dettés Ye dâi ceint francs, et n'est pas tot On dit que bâi bin dâi quartettés; Quoui l'arâi de, quoui l'arâi cru, Et sa féna que fâ la dama, Porrions bin férè betetiu, Tant pis por li et por madama.
- » Ai-vo vu la quinna façon
  Avâi avoué sa crinoline
  La féna à Dzozet lo maçon.
  Et poui sa granta Caroline!
  Adon! dité-me vâi ou pou:
  On tsapé!.... C'est on fond dé béna;
  Compto bin que clliâo dzeins sont fous,
  Atant lo Dzozet qu'est sa féna.

Enfin l'ein deziront bin tant
Que y'en avé mô ai z'orollhés,
Se le botsivont on instant,
Le caressivont lé botollhés.
Lo mâidecin vint à passâ:

« Dé iô vint te? — Ne lo sé diéro,
— Dé iô ye vint? Sèdè vo pas?
Ye vint dé tsi lo Secretéro.

- » Attiutâ mé don on momeint, Vo z'ein vu racontâ dé iena; Vo sédè que stu tsautein, Quand le reveniâi de Losena La féna à noutron greffié Avâi prâi frâi, se dit lo mondo; Eh! bin, tot cein n'est pas veré, L'ein ont meintu, vo z'ein repondo.
- » L'autra né, après mon soupâ
  Ye su z'ûa tsi ma vesena
  Et n'ein vu lo mâidzo eintrâ
  Tsi la Greffière, à la cousena.
  N'ein montâ su on tsai vouaisu
  Vai la fenétr'à la Greffière,
  N'ein attiutâ et n'ein oïu,
  Ma fâi dâi bin poetés s'afférès.

- » Lo màidzo parla dé douleu,
  L'a de on mot!... Quoi!... un mot sâle?
  (Quinna vergogne, quin malheu!)
  Oï.... l'a de: .... rumatis mâle.
  Te possibllio! que mé su de,
  Pâo-t-on! na, ne pu pas lo crairé
  L'est portant cein. Quoui l'arâi de!....
  Enfin pe tâ on vâo prâo vairé.
- De Cein ne sarâi pas vergognão
  Se cir'on rumatis fémala,
  Mâ l'est on mâlo; l'est d'âo bio!
  L'histoire, ma fâi, n'est pas balla.
  N'ein aré jamé cru atant,
  Et vo? Jeannette ma vesnna,
  Mé non pllie. C'est coumein dit Djan:
  Ne faut pas dzudzi su la mena.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

#### AVIS AU PUBLIC

Pour cause de réparations urgentes, le

### SERVICE DU HAUT-LAC

sera, a partir du JEUDI 19 septembre, interrompu jusqu'à nouvel avis.

Vous ne sauriez croire la stupeur dans laquelle ce simple Avis au public, placardé dans nos rues et publié dans nos journaux, a plongé la population de notre ville. De quoi s'agit-il? Personne ne le sait! — Le Service du Haut-Lac! De quel lac? — Le Léman, probablement. — Mais il n'a ni haut ni bas. Veut-on parler de la partie du lac la plus rapprochée de Villeneuve? Mais alors, où commence le haut du lac? A Vevey, on peut à la rigueur appeler « haut-lac » la portion comprise entre Vevey et Bouveret; mais à Cully, ce sera de Cully à l'embouchure du Rhône; à Ouchy, le haut du lac commence à Ouchy; à Genève, le haut du lac, c'est le lac tout entier. Je ne sais si le placard a dépassé la limite de Lausanne, mais en supposant qu'il ne s'adresse qu'à nous et que le haut du lac doive être la partie comprise entre Villeneuve et la ligne droite Ouchy-Evian, qu'est-ce que ces réparations? Que répare-t-on? Je me le demande! Ce ne sont pas les bateaux, car ils n'ont certainement pas tous sauté à la fois, et d'ailleurs, cela serait-il, pourquoi pourraientils continuer leur service dans le bas-lac quand ils ne peuvent le faire dans le haut. — Alors, serait-ce le lac? Qu'y fait-on? Veut-on le curer, le ramoner, doit-on changer le fond, serait-il percé? Vous le voyez, les questions se pressent en masse, et personne ne peut y répondre. L'affiche mystérieuse est là, comme l'annonce d'un danger vague, inconnu, terrible. Mais si on répare le lac, c'est à l'Etat à le faire; il y aurait une proclamation du Conseil d'Etat, des instructions adressées aux riverains; mais, rien!

Nous étions là quelques-uns à sonder cette impénétrable affaire, quand l'un de nous crut trouver le mot de l'énigme. Il s'agirait, paraît-il, de changer